



## Procès contre l'industrie du tabac : destructions de documents compromettants

Rubrique : actualités - Date : mardi 3 avril 2012

---

Un témoin crucial a été entendu lundi à Montréal dans le cadre des recours collectifs intentés contre trois grandes compagnies de cigarettes.

Roger Ackman, l'ancien vice-président aux affaires juridiques d'Imperial Tobacco, a admis avoir participé à la destruction de documents dans les années 90.

Selon les requérants, des études scientifiques révélant les risques pour la santé associés au tabagisme figurent parmi les documents qui ont été détruits.

Talonné par l'avocat des requérants, Roger Ackman a eu de nombreux trous de mémoire et semblait réticent à répondre à plusieurs des questions de l'avocat.

Il a cependant reconnu avoir sélectionné les documents, avec l'aide d'un autre avocat, Me Simon Potter, qui était à l'époque conseiller juridique de l'entreprise Imperial Tobacco.

Me Simon Potter sera lui aussi appelé à témoigner au cours du procès. Me Potter est aujourd'hui l'avocat qui représente Rothman/Benson & Hedges, l'une des compagnies de tabac visées par les recours collectifs.

### Trous de mémoire

Au cours de l'interrogatoire, le témoin Ackman a dit ne plus se souvenir pourquoi ces documents avaient été détruits. Pas plus qu'il n'a pu préciser qui avait exigé qu'ils disparaissent. Il ne se souvenait pas non plus pourquoi Imperial Tobacco avait eu besoin de l'avocat Simon Potter pour procéder à la destruction de ces documents.

Sa mémoire était si défaillante qu'il ignorait également de quoi traitaient ces documents. Il n'en a jamais pris connaissance, a-t-il déclaré au juge Brian Riordan qui préside le procès.

Le juge Riordan a d'ailleurs reconnu que, par ses réponses, Roger Ackman semblait avoir un parti pris pour les compagnies de tabac et il a donc permis à la partie requérante de poser des questions dirigées au témoin.

M. Ackman a toutefois affirmé que le département de recherche de la compagnie s'opposait à la destruction des documents.[...]

[lire la suite sur le site de radio canada](#)